



Commission fédérale pour la prévention du tabagisme CFPT Rapport annuel 2017

Généralités

Créée en 1998, la Commission fédérale pour la prévention du tabagisme (CFPT) est un organe consultatif du Conseil fédéral. Nommée par ce dernier, elle est composée d'experts de différents milieux qui s'engagent en la matière et sont indépendants de l'industrie du tabac.

Pour l'année sous revue, la CFPT comptait 15 membres, répartis comme suit : six femmes (40 %) et 9 hommes (60 %). Les trois langues nationales y étaient représentées (73 % pour l'allemand, 20 % pour le français, 7 % pour l'italien). La commission s'est réunie lors de trois séances plénières d'une demi-journée et au cours d'une retraite d'un jour. Différents membres de la commission ont élaboré des documents de référence ainsi que des prises de position et ont participé aux groupes de travail de la commission. Les dossiers suivants ont marqué l'année :

Loi sur les produits du tabac

Comme l'année précédente, la CFPT a suivi en détail l'évolution du projet de loi sur les produits du tabac. En décembre 2016, la CFPT avait pris connaissance avec regret du renvoi du projet au Conseil fédéral. En vue du remaniement du texte, le Parlement a demandé la suppression d'éléments de prévention majeurs, comme les restrictions générales de la publicité, de la promotion et du parrainage des produits du tabac ainsi que les exigences relatives à la ratification de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte anti-tabac (FCTC). De plus, la légalisation proposée de certains produits du tabac ou produits liés au tabac sans réglementation stricte, n'est pas sans comporter des risques pour la santé publique selon les connaissances actuelles.

À l'automne 2017, la CFPT a pris position au sujet de la version remaniée du projet dans le cadre de la consultation des offices. Une fois de plus, elle est au regret de constater que cette deuxième mouture ne permettra toujours pas à la Suisse de ratifier la FCTC. Ainsi, la Confédération helvétique est le seul pays européen (avec Andorre et Monaco) à ne pas avoir ratifié cette convention. La commission estime également regrettable que la version remaniée ne s'inspire pas suffisamment de la directive UE relative aux produits du tabac.

En outre, la CFPT s'est informée des nouveaux produits du tabac apparus sur le marché.

Mise en œuvre des stratégies nationales Addictions et MNT

Au début de l'année, la CFPT a été informée des plans de mesures de la « Stratégie nationale Prévention des maladies non transmissibles 2017-2024 (stratégie MNT) » et de la « Stratégie nationale Addictions 2017-2024 » que le Conseil fédéral a acceptés. Dans le courant de l'année, la commission a participé aux conférences nationales des parties prenantes sur les stratégies nationales MNT et Addictions, qui ont donné le coup d'envoi à la mise en œuvre de ces stratégies. De plus, la présidente de la CFPT a reçu, de la part de l'OFSP, l'invitation de travailler au sein du comité des partenaires de la stratégie nationale Addictions. Le vice-président, pour sa part, a été invité par l'office à participer au groupe d'accompagnement sur la réduction des risques.

Organe de coordination des commissions fédérales CFPT, CFAL, CFLA

Au printemps 2017, conformément à la décision du Conseil fédéral, l'organe de coordination des commissions fédérales pour la prévention du tabagisme (CFPT), pour les problèmes liés à l'alcool (CFAL) et pour les questions liées aux addictions (CFLA) a été mis sur pied. Les représentants des trois commissions se sont rencontrés à deux reprises en 2017 sous la direction de l'OFSP. Les échanges ont porté, entre autres, sur la réduction des risques, un sujet qui leur est commun et dont les commissions traiteront également en 2018.

Prise de position relative aux produits du tabac à usage oral (snus)

À l'automne 2017, la CFPT a revu sa position relative aux produits du tabac à usage oral (snus) suite à de nouvelles découvertes scientifiques. Se fondant sur l'état de la recherche et reprenant la directive UE relative aux produits du tabac, la CFPT recommande de ne pas légaliser le snus. La prise de position de la commission a été publiée en octobre 2017 sur le site internet de la CFPT.

[Lien](#) vers la prise de position de la CFPT (cf. rubrique « Succédanés de tabac, cigarettes électroniques »)

Prise de position relative aux documents de base du Fonds de prévention du tabagisme

Au cours de l'année écoulée, dans le cadre de la consultation, la CFPT a pris position sur les documents de travail du Fonds de prévention du tabagisme. Cette prise de position concerne aussi bien la stratégie relative à la recherche et à l'évaluation que la stratégie relative à l'organisation. De plus, la présidente de la CFPT est membre du groupe de pilotage « enfance et jeunesse » du Fonds de prévention du tabagisme.

Perspectives

La CFPT continuera à traiter les dossiers précités et soutiendra le Conseil fédéral ainsi que l'OFSP dans le cadre de sa fonction consultative. Conjointement avec d'autres partenaires, elle s'engagera en faveur du développement et de la mise en œuvre des mesures dans le domaine de la prévention du tabagisme. Dans l'intérêt de la santé publique, elle assurera ainsi en 2018 sa fonction consultative lors de la mise en œuvre des stratégies nationales Addictions et Prévention des maladies non transmissibles. Elle s'investira également pour la prévention du tabagisme au sein de l'organe de coordination des commissions fédérales CFPT, CFAL et CFLA.

Membres de la commission jusqu'à la fin de la législature (2019) :

- **Lucrezia Meier-Schatz, D^r, présidente de la CFPT**
- Baumberger Petra, Fachverband Sucht
- Beutler Thomas, Association suisse pour la prévention du tabagisme
- Conrad Judith, Swiss Olympic, Ittigen près de Berne
- Fäh David, PD D^r, Institut d'épidémiologie, biostatistique et prévention, Université de Zurich
- Intartaglia Julien, professeur de marketing et de publicité, Haute Ecole de Gestion Arc Neuchâtel
- Lee Chung-Yol, D^r, médecin cantonal du canton de Fribourg, vice-président de la CFPT
- Löffel Ruedi, Service pour la prévention des dépendances, Croix-Bleue Berne - Soleure - Fribourg
- Maurer Jürgen, P^r, Institut d'économie et management de santé, Université de Lausanne
- Pasche Myriam, Promotion Santé Vaud
- Rösli Martin, P^r, division Environnement et santé, Institut tropical et de santé publique suisse
- Schulz Peter, P^r, Institut de la communication et de la santé, Università della Svizzera italiana
- Schuurmans Macé, PD D^r, Clinique de pneumologie, Hôpital universitaire Zurich
- Strozzi Elena, secteur Politique, promotion de la santé et communication, Ligue pulmonaire suisse
- Zybach Ursula, Santé publique suisse